

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2021

ORDRE DU JOUR

Numéro de délibération	OBJET	PAGE
2021/001	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2020	2
2021/002	RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE L'OFFICE DE L'EAU REUNION - EXERCICE 2020	3
2021/003	PROGRAMME D'AIDES 2016-2021 - DEMANDE DE LA REGIE COMMUNAUTAIRE LA CREOLE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR ET DE RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL	4
2021/004	PROGRAMME D'AIDES 2016-2021 - DEMANDE DE LA CIREST POUR DES TRAVAUX POUR L'EQUIPEMENT D'UN FORAGE « LE DESERT » ET LA CONNEXION AU RESEAU EXISTANT VIA LE RESERVOIR BRAS MOUSSELINE A SAINT ANDRE	5
2021/005	COMMANDE PUBLIQUE : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE PUBLIC « ANALYSES D'EAUX CONTINENTALES ET DE SEDIMENTS LOT N° 1 : ANALYSES DE MICROPOLLUANTS ORGANIQUES ET MINERAUX DES EAUX CONTINENTALES »	6

**Conseil d'administration du 17 février 2021**

Membres en exercice : 18 + Président

Membres présents : 9

Procuration(s) : 3

Suffrages exprimés : 12

Vote : - Pour : 12

- Contre : 0

- Abstention : 0

DELIBERATION 2021/001 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2020**Le conseil d'administration de l'Office de l'eau valablement réuni en séance du 17 février 2021 à L'Hôtel du Département - hémicycle du Palais de la Source – à Saint-Denis**

- VU le code de l'environnement notamment son article R213-66,
- VU le règlement intérieur du conseil d'administration dans sa version adoptée par délibération 2017/031 du 25/10/2017,
- VU les dispositions en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
- VU l'exposé des motifs présenté en séance,

DECIDE

- D'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 09 décembre 2020 tel que joint en annexe.

Fait à Saint-Denis, le **17 FEV. 2021**P/Le Président,
Le Président de Séance,**Patrick MALET**

**Conseil d'administration du 17 février 2021**

Membres en exercice : 18 + Président

Membres présents : 11

Procuration(s) : 4

Suffrages exprimés : 15

Vote : - Pour : 15

- Contre : 0

- Abstention : 0

**DELIBERATION 2021/002 : RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE L'OFFICE DE L'EAU REUNION
- EXERCICE 2020****Le conseil d'administration de l'Office de l'eau valablement réuni en séance du 17 février 2021 à L'Hôtel du Département - hémicycle du Palais de la Source - à Saint-Denis**

VU le code de l'environnement,

VU les dispositions en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Considérant l'exposé des motifs présentés en séance par le Directeur de l'Office de l'eau Réunion,

DECIDE

- De prendre acte du rapport annuel de gestion 2020 tel que joint en annexe.

Fait à Saint-Denis, le

17 FEV. 2021P/Le Président,
Le Président de Séance,**Patrick MALET**



Conseil d'administration du 17 février 2021

Membres en exercice : 18 + Président

Membres présents : 14

Procuration(s) : 4

Suffrages exprimés : 15

Vote : - Pour : 15

- Contre : 0

- Abstention : 0

DELIBERATION 2021/003 : PROGRAMME D'AIDES 2016-2021 - DEMANDE DE LA REGIE COMMUNAUTAIRE LA CREOLE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR ET DE RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL

Le conseil d'administration de l'Office de l'eau valablement réuni en séance du 17 février 2021

- VU les articles L213-13 à 20 et R213-59 à 71 du code de l'environnement,
 VU la délibération 2015/066 du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 02 décembre 2015 concernant les orientations du programme pluriannuel d'aides 2016-2021 ainsi que le principe de mesure transitoire,
 VU les délibérations 2016/002, 2016/036 et 2018/004 du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 24 février 2016, du 30 novembre 2016 et du 14 février 2018 relative à l'ajustement des cadres d'intervention,
 VU la délibération 2019/003, du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 13 février 2019 portant évolution du cadre d'intervention du programme pluriannuel du bassin porté par l'office de l'eau,
 VU la délibération 2019/031 du conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 15 mai 2019 portant abondement des enveloppes des aides financières du programme pluriannuel d'intervention 2016-2021
 VU les délibérations portant réaffectation des enveloppes des aides financières du programme pluriannuel d'intervention 2016-2021,
 Vu la délibération 2020/058 du conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 09 décembre 2020 portant adoption des mesures transitoires,
 VU l'avis favorable de la commission des aides en date du 27 janvier 2021,
 VU les dispositions en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Considérant l'exposé des motifs présentés en séance,

DECIDE

- Dans le cadre des mesures transitoires prévues par le programme pluriannuel de l'Etablissement de se prononcer favorablement sur cette demande de financement et d'attribuer à la régie communautaire de la Créole une subvention au titre de la fiche action n°2.2 pour des « Travaux de construction d'un réservoir et de réseaux de distribution d'eau potable sur la commune de Saint-Paul », sur la base des caractéristiques suivantes :
 - Montant HT de l'opération : 2 702 775,50 euros
 - Montant HT des dépenses éligibles maximum: 1 000 000,00 euros
 - Taux d'intervention de l'Office de l'eau : 30 %
 - Montant indicatif de la subvention allouée : 300 000,00 euros
- A réception de l'acceptation de la présente subvention, du plan de financement définitif, et le cas échéant des pièces administratives complémentaires, le Directeur de l'Office de l'eau est autorisé à établir et à signer la convention de mise à disposition des fonds à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- L'engagement financier de cette décision sera établi sur la base du futur cadre d'intervention.

Fait à Saint-Denis, le

17 FEV. 2021

P/Le Président,
 Le Président de Séance,

Patrick MALET

**Conseil d'administration du 17 février 2021**

Membres en exercice : 18 + Président

Membres présents : 11

Procuration(s) : 4

Suffrages exprimés : 14

Vote : - Pour : 14

- Contre : 0

- Abstention : 0

DELIBERATION 2021/004 : PROGRAMME D'AIDES 2016-2021 - DEMANDE DE LA CIREST POUR DES TRAVAUX POUR L'EQUIPEMENT D'UN FORAGE « LE DESERT » ET LA CONNEXION AU RESEAU EXISTANT VIA LE RESERVOIR BRAS MOUSSELINE A SAINT ANDRE**Le conseil d'administration de l'Office de l'eau valablement réuni en séance du 17 février 2021**

- VU les articles L213-13 à 20 et R213-59 à 71 du code de l'environnement,
VU la délibération 2015/066 du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 02 décembre 2015 concernant les orientations du programme pluriannuel d'aides 2016-2021 ainsi que le principe de mesure transitoire,
VU les délibérations 2016/002, 2016/036 et 2018/004 du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 24 février 2016, du 30 novembre 2016 et du 14 février 2018 relative à l'ajustement des cadres d'intervention,
VU la délibération 2019/003, du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 13 février 2019 portant évolution du cadre d'intervention du programme pluriannuel du bassin porté par l'Office de l'eau,
VU la délibération 2019/031 du Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 15 mai 2019 portant abondement des enveloppes des aides financières du programme pluriannuel d'intervention 2016-2021,
VU les délibérations portant réaffectation des enveloppes des aides financières du programme pluriannuel d'intervention 2016-2021,
VU la délibération 2020/058 du Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 09 décembre 2020 portant adaptation des mesures transitoires,
VU l'avis favorable de la commission des aides en date du 27 janvier 2021,
VU les dispositions en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Considérant l'exposé des motifs présentés en séance,

DECIDE

1. Dans le cadre des mesures transitoires prévues par le programme pluriannuel de l'Etablissement de se prononcer favorablement sur cette demande de financement et d'attribuer à la CIREST une subvention au titre de la fiche action n°3.2, pour des « Travaux pour l'équipement d'un forage « le Désert » et la connexion au réseau existant via le réservoir Bras Mousseline à Saint André », sur la base des caractéristiques suivantes :

- Montant HT de l'opération : 2 352 235,00 euros
- Montant HT des dépenses éligibles : 2 000 000,00 euros
- Taux d'intervention de l'Office de l'eau : 30%
- Montant indicatif de la subvention allouée : 600 000,00 euros

2. A réception de l'acceptation de la présente subvention, du plan de financement définitif, et le cas échéant des pièces administratives complémentaires, le Directeur de l'Office de l'eau est autorisé à établir et à signer la convention de mise à disposition des fonds à partir du 1^{er} janvier 2022,

3. L'engagement financier de cette décision sera établi sur la base du futur cadre d'intervention.

Fait à Saint-Denis, le

17 FEV. 2021

P/Le Président,

Le Président de Séance,

Patrick MALET



Conseil d'administration du 17 février 2021

Membres en exercice : Président+18

Membres présents : 11

Procuration(s) : 4

Suffrages exprimés : 15

Vote :

- Pour : 15

- Contre : 0

- Abstention : 0

DELIBERATION 2021/005 : COMMANDE PUBLIQUE : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ PUBLIC « ANALYSES D'EAUX CONTINENTALES ET DE SEDIMENTS LOT N° 1 : ANALYSES DE MICROPOLLUANTS ORGANIQUES ET MINÉRAUX DES EAUX CONTINENTALES »

Le conseil d'administration de l'Office de l'eau valablement réuni en séance du 17 février 2021 au siège de l'établissement

- VU le code de l'environnement,
- VU le Code général des collectivités territoriales,
- VU le Code de la commande publique,
- VU le règlement interne de la commande publique,
- VU la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 09 décembre 2020,
- VU les dispositions en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
- VU l'exposé des motifs présentés en séance,

DECIDE

- d'autoriser le Directeur de l'Office de l'eau Réunion à signer le marché public relatif aux « ANALYSES D'EAUX CONTINENTALES ET DE SEDIMENTS LOT N° 1 : ANALYSES DE MICROPOLLUANTS ORGANIQUES ET MINÉRAUX DES EAUX CONTINENTALES », dans les termes suivants :

Objet	Montant HT (A titre indicatif)	Montant TTC (A titre indicatif)	Attributaire
Analyses d'eaux continentales et de sédiments lot n°1 : analyses de micropolluants organiques et minéraux des eaux continentales	278 525 €	334 230 €	EUROFINS HYDROLOGIE EST

- d'imputer les crédits de paiement nécessaires à la mise en œuvre de cette action au budget de l'Etablissement section de fonctionnement – compte 611 (contrats de prestations de services).

Fait à Saint-Denis, le

17 FEV. 2021

P/Le Président,
Le Président de Séance,

Patrick MALET